



## **TELEVISION :**

### **Changements de fréquences le 27/03/2018 pour notre région**

#### **Qui est concerné ?**

**Les téléspectateurs recevant la télévision par antenne râteau.** Il peut s'agir d'une réception par antenne râteau individuelle, en maison, ou collective, en immeuble.

#### **Que faut-il faire ?**

##### **Le 27 mars 2018 :**

Pour le téléspectateur recevant la télévision par une antenne râteau, qu'il habite en immeuble ou en maison individuelle, il faudra **effectuer une recherche et mémorisation des chaînes**, s'il constate une perte de certaines chaînes de la TNT.

**Cette opération est très simple à réaliser**, à partir de la télécommande du téléviseur et/ou de l'adaptateur TNT. Elle permet de récupérer l'intégralité des chaînes de télévision suite aux changements de fréquences.

Cette recherche des chaînes est à réaliser sur l'ensemble des postes de la maison reliés à une antenne râteau.

Pour en savoir plus sur le contexte des changements de fréquences, [cliquez ici](#).